Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260310-44STPERN-DE

Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MARDI 10 MARS 2026

Le dix mars deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 03/03/2026

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 35
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre d'excusés : 5
Nombre d'absents : 6

PRESENTS
BLERUAIS : LECOMTE Maryse **BOISGERVILLY** : PIEDVACHE Bernard, ROUSSIN Sylvie **GAEL** : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie **IRODOUER** : TEXIER Frédéric **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : Patrick HERVIOU **LANDUJAN** : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa **LE CROUAIS** : CHICOINE Daniel **MÉDRÉAC** : COLLET Serge, ROUAULT Delphine **MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** : GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, Thierry VERNEY **MUEL** : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie **QUEDILLAC** : PEILA-BINET Carine, LORAND Hubert **ST MALON SUR MEL** : LE METAYER Gilles **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne **ST MEEN-LE-GRAND** : CHEVREL Philippe, GLOTIN Michel, LELU Annette, FLEURY Laurence **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LAYEC Marianne **ST PERN** : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe **ST UNIAC** : PASSILLY Karine
EXCUSES
BOUILLET Isabelle, URVOY Karine, GUITTON Pierre, DIVET Anne, CARISSAN Philippe
ABSENTS
BUISSON Alain, PEZZOLA Marie-Laure, JALU Serge, LE FUR Christine, LE BIAVAN Rolland, BRICHE Fabien
POUVOIRS
BOUILLET Isabelle à Patrick HERVIOU, URVOY Karine à GUEE Madeleine, GUITTON Pierre à FLEURY Laurence, DIVET Anne à GLOTIN Michel, CARISSAN Philippe à LELU Annette

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260310-44STPERN-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 MARS 2026	DELIBERATION N° 2026/044/PaG
HABITAT	Rapporteur : Philippe CHEVREL

PLH RENOVATION ENERGETIQUE- LOGEMENT COMMUNAL A ST PERN

Vu la délibération n°2016/152/MAM en date du 08 décembre 2016 par laquelle le conseil communautaire a approuvé le PLH ;
Vu la délibération 2016/156/MAM en date du 08 décembre 2016 approuvant la création d'une aide à la rénovation des logements communaux ;
Vu la délibération de la commune de SAINT PERN ;

Le vice-président délégué à l'habitat expose :

La commune de SAINT PERN sollicite une aide pour la rénovation énergétique et l'adaptation de salle de bain d'un logement communal, situé au 2 Pl. Saint Jeanne Jugan.

Le montant prévisionnel des travaux est de **7 077,72 €** HT, ce qui porte le montant maximal de l'aide communautaire à 1 415,54€ (soit 20% plafonné à 4 000€ par logement).

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €	
Travaux	7 077,72€	Aide PLH	1 415,54€
		Autofinancement	5 662,18 €
TOTAL	**7 077,72€**	**TOTAL**	**7 077,72€**

Les membres du Bureau, réunis le 25/02 dernier, se sont prononcés favorablement à l'octroi de cette aide.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **OCTROIE un fond de concours maximal de 1 415,54€ (soit 20% du montant des dépenses), à la commune de SAINT PERN pour les travaux de rénovation énergétique et l'adaptation d'un logement situé au 2 Pl. Saint Jeanne Jugan ;**
- **DIT QUE les crédits inscrits au budget sont suffisants ;**
- **CHARGE le Président d'autoriser le versement du fonds de concours à la réception du titre exécutoire de la commune ;**
- **AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents relatifs à cette affaire**

Secrétaire de séance,
Yvane POCHON

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 11/03/2026
Qualité : PRESIDENT